

**Conseil communal de Rolle**  
**Commission permanente de gestion**

**Rapport de la commission de gestion pour l'année 2022**

La commission de gestion (ci-après : la CoGest) composée de :

Philippe Anderegg  
Claude Bidlingmeyer (Président)  
Maud Carrard Gay (Rapporteur)  
Michel Cuendet  
Antonio Magallanes  
Nicolas Mivelaz  
Olivier Paley, remplacé dès le 14 mars 2023 par Jean-Pierre Roland

a tenu 8 séances qui lui ont permis de se pencher sur l'année sous révision.

Séances :

|                                |                                                               |
|--------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| 11 janvier 2023 :              | Antonio Magallanes excusé                                     |
| 1 <sup>er</sup> février 2023 : | Antonio Magallanes absent                                     |
| 22 février 2023 :              | Olivier Palley absent                                         |
| 8 mars 2023 :                  | Antonio Magallanes, Nicolas Mivelaz et Olivier Palley excusés |
| 21 mars 2023 :                 | Antonio Magallanes et Nicolas Mivelaz absents                 |
| 6 avril 2023 :                 | Antonio Magallanes excusé                                     |
| 15 mai 2023 :                  | tous présents                                                 |
| 24 mai 2023 :                  | tous présents                                                 |

Un catalogue de questions a été soumis à la Municipalité qui y a répondu par écrit ainsi qu'oralement. Une première séance a eu lieu le 22 février 2023 en présence de Mme La Syndique Monique Choulat Pugnale et de Mmes les Municipales Cécile Rod et Margareth Ruchti. Une deuxième séance a eu lieu le 15 mai 2023 en présence de Mme la Syndique Monique Choulat Pugnale.

La CoGest remercie la Municipalité pour sa disponibilité ainsi que pour les informations fournies.

Le rapport de la CoGest se présente donc ainsi :

- A. Rapport Vicario
- B. Projets de constructions, urbanisme et crédits d'études
- C. Notes de frais
- D. Biens immobiliers appartenant à la commune
- E. Website
- F. Suivi des PM, motions, postulats, interpellations
- G. Caméras de surveillance
- H. Informatique (suite au piratage)
- I. Revue du rapport de gestion de la Municipalité
- J. Revue des vœux de la CoGest 2021
- K. Synthèse des vœux de la CoGest 2022
- L. Conclusions

| N° d'action | Action envisagée                                                                                                               | Priorité | Statut    | Responsabilité / Délégation |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-----------|-----------------------------|
| 1           | Organiser une séance d'information relative à l'audit Vicario pour le personnel communal                                       | 1        | Réalisé   | MUN                         |
| 2           | Redéfinir l'organigramme à l'horizon 2025                                                                                      | 1        | En cours  | MUN                         |
| 3           | Augmenter de 0,4 ETP la dotation du service RH, selon le préavis municipal 2021-2026 / N° 31                                   | 1        | Réalisé   | MUN                         |
| 4           | Recruter 0,6 à 0,8 ETP supplémentaires à la Police des Constructions, selon le préavis municipal 2021-2026 / N° 31             | 1        | En cours  | MUN                         |
| 5           | Recruter 1 ETP supplémentaire au service Voirie & Espaces verts, selon le préavis municipal 2021-2026 / N° 31                  | 1        | En cours  | MUN                         |
| 6           | Augmenter de 0,2 ETP la dotation du service Finances, selon le préavis municipal 2021-2026 / N° 31                             | 1        | Réalisé   | MUN                         |
| 7           | Créer un Greffe et le doter de 0,6 ETP, selon le préavis municipal 2021-2026 / N° 31                                           | 1        | Réalisé   | MUN                         |
| 8           | Remplacer un informaticien junior (0,5 ETP) par un profil senior (0,5 ETP)                                                     | 1        | Réalisé   | Informatique                |
| 9           | Organiser une formation en management et des activités de team building pour les chefs de services                             | 1        | En cours  | SMun                        |
| 10          | Mettre en place un nouveau contrat de services managés (hors SOC) incluant la présence sur site d'un technicien informatique   | 1        | Réalisé   | Informatique                |
| 11          | Intégrer les pistes d'amélioration aux objectifs personnels                                                                    | 1        | En cours  | MUN                         |
| 12          | Redéfinir le rôle de secrétaire municipal(e)                                                                                   | 1        | En cours  | SMun                        |
| 13          | Mettre à jour les cahiers des charges                                                                                          | 1        | En cours  | RH                          |
| 14          | Rediriger les surplus de demandes de Police des Constructions auprès du partenaire externe jusqu'au recrutement supplémentaire | 1        | Réalisé   | ST                          |
| 15          | Organiser régulièrement des séances d'information pour le personnel communal                                                   | 2        | Réalisé   | MUN                         |
| 16          | Rattacher l'informatique à l'administration générale                                                                           | 2        | À prévoir | MUN                         |
| 17          | Mettre à jour le règlement du personnel                                                                                        | 2        | En cours  | RH                          |
| 18          | Remettre sur pied les apéritifs de fin du mois pour renforcer l'esprit d'équipe                                                | 3        | Réalisé   | SMun                        |
| 19          | Engager un responsable de la communication                                                                                     | 3        | À prévoir | MUN                         |
| 20          | Réaliser régulièrement un questionnaire de satisfaction des employés                                                           | 3        | À prévoir | RH                          |
| 21          | Rapatrier les tâches d'imposition des frontaliers au sein du service Finances                                                  | 3        | Réalisé   | Finances                    |
| 22          | Développer et mettre à jour les processus RH                                                                                   | 3        | En cours  | RH                          |

[illegible]

(1) Le poste sera créé à 60 % avec le 30 % accordé par le Conseil communal ainsi que le 30 % du poste vacant au Contrôle des habitants

(2) Le poste sera créé à 50 % avec le 20 % accordé par le Conseil communal ainsi que le 20 % des assurances actuellement aux RH et le 10 % du poste vacant au Contrôle des habitants

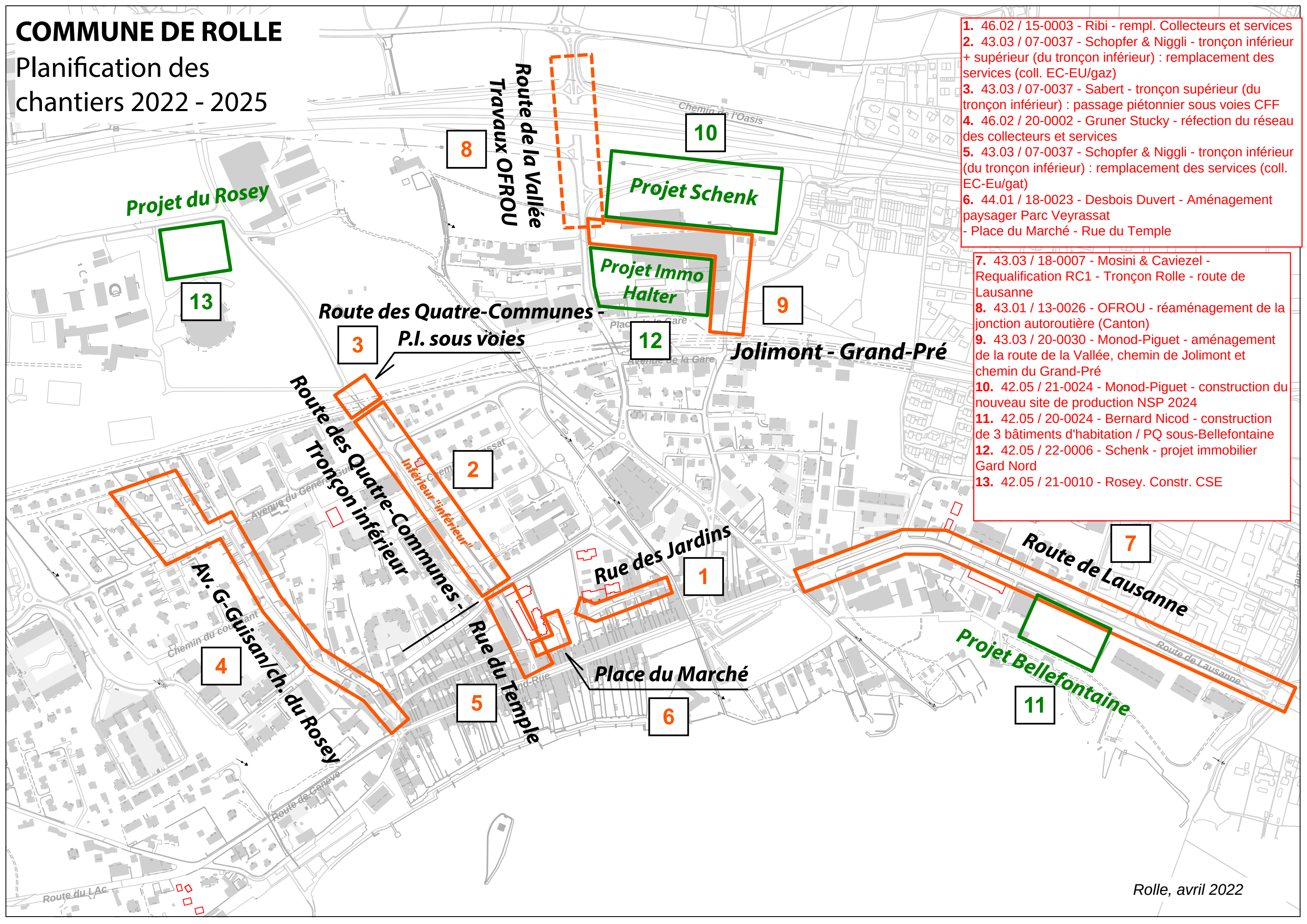
(3) Le poste sera créé à 20 % en raison du transfert de 20 % à l'Adjointe RH qui transmet la gestion des assurances au service des Finances.

[illegible]

[illegible]

# COMMUNE DE ROLLE

## Planification des chantiers 2022 - 2025



1. 46.02 / 15-0003 - Ribl - rempl. Collecteurs et services
2. 43.03 / 07-0037 - Schopfer & Niggli - tronçon inférieur + supérieur (du tronçon inférieur) : remplacement des services (coll. EC-EU/gaz)
3. 43.03 / 07-0037 - Sabert - tronçon supérieur (du tronçon inférieur) : passage piétonnier sous voies CFF
4. 46.02 / 20-0002 - Gruner Stucky - réfection du réseau des collecteurs et services
5. 43.03 / 07-0037 - Schopfer & Niggli - tronçon inférieur (du tronçon inférieur) : remplacement des services (coll. EC-Eu/gat)
6. 44.01 / 18-0023 - Desbois Duvert - Aménagement paysager Parc Veyrassat - Place du Marché - Rue du Temple

7. 43.03 / 18-0007 - Mosini & Caviezel - Requalification RC1 - Tronçon Rolle - route de Lausanne
8. 43.01 / 13-0026 - OFROU - réaménagement de la jonction autoroutière (Canton)
9. 43.03 / 20-0030 - Monod-Piguet - aménagement de la route de la Vallée, chemin de Jolimont et chemin du Grand-Pré
10. 42.05 / 21-0024 - Monod-Piguet - construction du nouveau site de production NSP 2024
11. 42.05 / 20-0024 - Bernard Nicod - construction de 3 bâtiments d'habitation / PQ sous-Bellefontaine
12. 42.05 / 22-0006 - Schenk - projet immobilier Gard Nord
13. 42.05 / 21-0010 - Rosey. Constr. CSE

## **Annexe 5 : cahier des charges de l'urbaniste communal**

- la planification de l'aménagement du territoire communal ;
- l'élaboration ou pilotage des études stratégiques de planification et d'aménagement du territoire communal ;
- l'élaboration des rapports (PDM, Préavis), plans et règlements liés à l'aménagement du territoire ;
- l'appui urbanistique lors de la conception et la réalisation des différents projets routiers, de mobilité active ainsi que d'aménagement des espaces publics et verts ;
- le suivi des dossiers de l'administration communale en lien avec l'aménagement du territoire (servitudes, droit de préemption, etc.) ;
- la participation à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique communale en matière de mobilité ;
- le suivi des planifications stratégiques liées à l'urbanisme et la mobilité en relation avec le territoire communal à l'échelle de la Région de Nyon, du Grand Genève et du Canton ;
- l'appui urbanistique aux projets stratégiques liés à la Police des constructions, notamment en lien avec des plans d'affectation détaillés ;
- de répondre aux demandes de renseignements des propriétaires et du public sur les procédures en cours et sur les dispositions légales en matière d'aménagement du territoire.

De manière non exhaustive, les principales activités de 2022 ont été :

- les études préliminaires et le pilotage de l'étude modération du trafic du centre-ville ;
- la participation à l'étude régionale de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités ;
- la participation à l'élaboration de la Vision territoriale transfrontalière du Grand-Genève ;
- le lancement des démarches pour la révision partielle du Règlement du Plan général d'affectation ;
- le pilotage du Plan de mobilité de l'administration ;
- l'élaboration du Préavis concernant la Place du Marché et le suivi ;
- l'élaboration du cahier des charges pour le futur plan d'affectation Val-Ombre La Harpe.

## Annexe 6 PM 2021-2026

| N° du Préavis | Objet                                                                                                                                                          | Situation du projet                                                                                                                                 |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PM 18/21-26   | Autorisation d'acquérir la parcelle 150 par l'exercice du droit de préemption                                                                                  | Retiré                                                                                                                                              |
| PM 19/21-26   | Demande d'un crédit d'étude relatif à l'élaboration d'un plan climat                                                                                           | Étude en cours.<br>Résultats attendus pour le second semestre 2023.                                                                                 |
| PM 20/21-26   | Demande d'un crédit relative à la construction d'une halle de stockage                                                                                         | Travaux en voie de finition.<br>Déménagement des services va progressivement s'effectuer dès la mi-mai.                                             |
| PM 21/21-26   | Demande de crédit relative à la réalisation des travaux de requalification de la route du Lac (RC 1) – tronçon giratoires Châtelain / Couronnette              | Etude de détail et demandes de subventions cantonale et fédérale en cours.<br>Début des travaux prévu pour fin 2023 / début 2024.                   |
| PM 23/21-26   | Demande d'un crédit pour le projet Objectif logement                                                                                                           | Retiré en séance du 14.03.23                                                                                                                        |
| PM 25/21-26   | Demande de crédit relative au réaménagement de la place de jeux du Jardin Anglais et du skatepark                                                              | Les travaux de la place de jeux sont en cours et se termineront début juin.<br>Suivront dans le courant de l'été les travaux relatifs au skatepark. |
| PM 28/21-26   | Demande de crédit d'étude relative au réaménagement de la route des Quatre-Communes, entre la Rue du Temple et l'amont du passage inférieur sous les voies CFF | Les études de détail sont en cours et suivra une demande de crédit de construction au Conseil communal.                                             |
| PM 30/21-26   | Demande de crédit relative aux travaux de réaménagement de la Place du Marché                                                                                  | Comme annoncé, les travaux ont débuté le 3 avril et devraient se terminer fin juin.                                                                 |

## Annexe 7 PM 2022

Ci-après, le tableau des préavis déposés en 2022 et la situation du projet :

| Préavis     | Titre                                                                                                                                                          | Situation                                                |
|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| PM 49/16-21 | Crédit d'étude halle non chauffée                                                                                                                              | Etude aboutie et réalisation en 2022 en cours            |
| PM 57/16-21 | Demande de crédit d'étude pour l'interface de la gare de Rolle                                                                                                 | Etude encore en cours en 2022                            |
| PM 02/21-26 | Demande de crédit d'étude pour l'établissement de la mise à jour du plan directeur de l'éclairage public « plan lumière »                                      | Etude encore en cours en 2022                            |
| PM 07/21-26 | Demande de crédit d'étude et de mise en œuvre de mesures d'aménagement et d'exploitation en faveur des cyclistes                                               | Etude aboutie en 2022 et réalisation en 2023             |
| PM 09/21-26 | Demande de crédit d'étude relative à la réalisation du réaménagement de la jonction autoroutière (N01)                                                         | Etude en 2021-2022 et réalisation 2022-2024              |
| PM 11/21-26 | Demande de crédit d'étude relatif à la mise en séparatif des eaux usées et eaux claires, entre l'avenue Général-Guisan et le chemin du Rosey                   | Etude encore en cours en 2022                            |
| PM 16/21-26 | Demande d'un crédit de construction pour la mise en séparatif et le remplacement de services sous la rue des jardins                                           | Etude aboutie et réalisation en 2022 en cours            |
| PM 19/21-26 | Demande d'un crédit d'étude relatif à l'élaboration d'un plan climat                                                                                           | Etude encore en cours en 2022                            |
| PM 28/21-26 | Demande de crédit d'étude relative au réaménagement de la route des Quatre-Communes, entre la Rue du Temple et l'amont du passage inférieur sous les voies CFF | Déposé fin 2022, approbation Conseil communal début 2023 |

En l'état, les principaux projets en cours pouvant nécessiter des études sont :

- révision du Règlement du PGA ;
- valorisation de la parcelle 1671 ;
- élaboration des plans d'affectation liés à la zone réservée ;
- plan d'affectation « Sous-le-Rosey » ;
- modération du trafic du centre-ville.

2022

| NOM DE L'IMMEUBLE                        | N° parcelle Regist | ADRESSE DE L'IMMEUBLE     | AFFECTATION (RESTAURANT, COMMERCE, LO | REVENUS | AUTRES DEPENSES | AMORTISSEMENT ANNUEL | INTERETS DETTE* | MONTANT DE LA DETTE ** |
|------------------------------------------|--------------------|---------------------------|---------------------------------------|---------|-----------------|----------------------|-----------------|------------------------|
| Grand-Rue 43                             | 69                 | Grand-Rue 43              | commerce/locatif                      | 121'111 | 45'991          | 20'500               | 0               | 82'377                 |
| Terrasse bord du lac                     | 86                 | Grand-Rue 71              | restaurant                            | 15'000  | 7'627           | 0                    | 0               | 0                      |
| BlackBird                                | 86                 | Grand-Rue 71              | restaurant                            | 80'400  | 12'310          | 81'540               | 9'769           | 1'101'215              |
| La Couronne                              | 121                | Grand-Rue 44              | commerce                              | 26'700  | 224'791         | 0                    | 0               | 700'000 <sup>1)</sup>  |
| Horloge de la Ville                      | 131                | Grand-Rue 56              | n/a                                   |         | 631             | 0                    | 0               | 0                      |
| Rue du Temple 2                          | 132                | Rue du Temple 2/Grand-Rue | commerce/locatif                      | 294'898 | 51'976          | 185'680              | 17'329          | 1'953'503              |
| STAP église catholique (AIER)            | 133                | Ruelle des Halles         | n/a                                   | 0       | 0               | 0                    | 0               | 0                      |
| Château                                  | 135                | Grand-Rue 1               | locatif, salles, etc                  | 114'124 | 138'901         | 0                    | 0               | 0                      |
| Salle communale                          | 135                | Grand-Rue 1               | location de salles                    | 4'335   | 21'877          | 0                    | 0               | 0                      |
| WC (Château)                             | 135                | Grand-Rue 1               | n/a                                   |         | 12'916          | 0                    | 0               | 0                      |
| Pavillon Bleu (Château)                  | 135                | Grand-Rue 1               | n/a                                   |         | 10'127          | 0                    | 0               | 0                      |
| Station pompage Puits de Rive (Château)  | 135                | Grand-Rue 1               | n/a                                   | 0       | 0               | 0                    | 0               | 0                      |
| STAP le Château (AIER)                   | 135                | Grand-Rue 1               | n/a                                   | 0       | 0               | 0                    | 0               | 0                      |
| Tennis Club                              | 154                | Av. Général-Guisan        | n/a                                   | 0       | 1'296           | 11'250               | 0               | 0                      |
| Station pompage Les Eaux                 | 154                | Av. Général-Guisan        | n/a                                   | 0       | 0               | 0                    | 0               | 0                      |
| Place de l'industrie 1                   | 155                | Place de l'industrie 1    | locatif                               | 50'333  | 23'348          | 0                    | 0               | 0                      |
| Vestiaire football                       | 155                | Place de l'industrie 1    | n/a                                   |         | 6'537           | 0                    | 0               | 0                      |
| Camping des Vernes                       | 159                | Ch. De la Plage 4         | restaurant                            | 414'797 | 214'639         | 0                    | 0               | 0                      |
| Cabane des Vernes                        | 159                | Ch. De la Plage           | n/a                                   | 0       | 0               | 0                    | 0               | 0                      |
| Petits Pêcheurs, hangar à bateaux        | 159                | Ch. De la Plage           | commerce                              | 717     | 0               | 0                    | 0               | 0                      |
| Petits Pêcheurs, bâtiment                | 159                | Ch. De la Plage           | commerce                              | 2'340   | 0               | 0                    | 0               | 0                      |
| Buvette Plage                            | 159                | Ch. De la Plage           | restaurant                            | 12'000  | 1'468           | 0                    | 0               | 0                      |
| WC Petits Pêcheurs                       | 159                | Ch. De la Plage           | n/a                                   | 0       | 0               | 0                    | 0               | 0                      |
| Bâtiment de la Plage (pédalos, planches) | 159                | Ch. De la Plage           | locatif                               | 4'500   | 11'950          | 0                    | 0               | 0                      |
| Ex-Cure garderie uape arc-en-ciel        | 256                | Ch. Des Oiseaux 2         | garderie                              | 72'514  | 2'046           | 82'960               | 13'487          | 1'520'358              |
| Ecole et salle de sport (ENJEU)          | 259                | Av. Général-Guisan 23d    | n/a                                   | 0       | 0               | 0                    | 0               | 0                      |
| Eglise du temple                         | 260                | Av. du Temple 1           | locatif                               | 4'150   | 62'557          | 0                    | 0               | 0                      |
| Dépendance du Temple                     | 260                | Av. du Temple 1           | n/a                                   | 0       | 0               | 0                    | 0               | 0                      |
| Collège du Martinet                      | 278                | Av. Général-Guisan        | locatif                               | 20'400  | 22'669          | 152'800              | 13'074          | 1'473'803              |
| Casino                                   | 291                | Place du Port 15          | restaurant/parking                    | 134'718 | 174'607         | 52'000               | 1'366           | 1'504'024              |
| Port Ouest                               | 305                | Place du Port             | n/a                                   | 569'317 | 67'117          | 212'205              | 57'486          | 6'480'305              |
| Bâtiment ancienne douane (Port Ouest)    | 305                | Place du Port             | commerce                              | 4'200   | 0               | 0                    | 0               | 0                      |
| Location terrain Nautigrue               | 305                | Place du Port             | terrain                               | 808     | 0               | 0                    | 0               | 0                      |
| Abattoirs                                | 372                | Rte des Abattoirs         | commerce                              | 7'200   | 3'634           | 0                    | 0               | 0                      |
| Déchetterie                              | 372                | Rte des Abattoirs         | n/a                                   | 0       | 6'878           | 40'240               | 4'996           | 563'238                |
| Halle froide (nouvelle voirie)           | 372                | Rte des Abattoirs         | n/a                                   | 0       | 0               | 48'870               | 6'927           | 780'830                |
| Caserne                                  | 543-1 (PPE)        | Z.A. La Piece 5           | pompiers                              | 86'175  | 59'238          | 41'930               | 3'720           | 419'314                |
| Collège des Buttes                       | 544                | Promenade des Grandes-But | locatif, école                        | 588'152 | 340'146         | 167'000              | 19'259          | 2'171'018              |
| Barcarolle                               | 544                | Promenade des Grandes-But | garderie                              | 183'900 | 13'412          | 143'220              | 23'744          | 2'676'669              |
| ch. J.-Dalcroze (voirie, feu)            | 544                | Ch. J. Dalcroze           | n/a                                   | 483     | 60'941          | 0                    | 0               | 0                      |
| TESA                                     | 1671               | Rte de Lausanne 18        | commerce                              | 10'800  | 0               | 0                    | 0               | 0                      |

\* Chaque année la somme des intérêts sur emprunts liés aux bâtiments (KCHF 171 en 2022) est répartie selon la valeur en fin d'année

\*\* Solde au bilan au 31.12.2022 des bâtiments à amortir sur les années futures (sauf La Couronne, voir commentaire)

<sup>1)</sup> Valeur du terrain. Aucun amotissement ni intérêts sur les valeurs des terrains

## Annexe 9 caméras de surveillance

|    | Lieu                       | Délit                                    | Statut auteur                     |
|----|----------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------|
| 1  | Centre-ville               | Vols avec effractions dans des commerces | Auteurs confondus et identifiés   |
| 2  | Port                       | Vols par effractions villa               | Auteur confondu et identifié      |
| 3  | Vol dans un bar            | Vol par intrusion clandestine            | Auteur confondu et identifié      |
| 4  | Vol dans un restaurant     | Vol par intrusion et effraction          | Auteur inconnu enquête en cours   |
| 5  | Vol dans un commerce       | Vol à l'astuce                           | Auteur confondu et identifié      |
| 6  | Vol appartement            | Délit par qualifié dans la demande       | Pas d'info                        |
| 7  | Vol dans un commerce       | Vol à l'astuce                           | Auteur confondu et identifié      |
| 8  | Vol dans des véhicules     | Par intrusion                            | Auteur confondu et identifié      |
| 9  | Infraction grave LCR       | Fuite après accident                     | Auteur confondu et identifié      |
| 10 | Utilisation frauduleuse PC | Pas d'info                               | Pas d'info, certainement confondu |
| 11 | Infraction grave LCR       | Fuite après accident                     | Auteur confondu et identifié      |
| 12 | Infraction grave LCR       | Violation grave à la LCR                 | Auteur confondu et identifié      |
| 13 | Vol dans un bâtiment       | Vols par effractions                     | Pas d'info                        |
| 14 | Infraction grave LCR       | Fuite après accident                     | Auteur confondu et identifié      |
| 15 | Vol, brigandage            | Vol à l'arraché femme de 93 ans          | Pas d'info                        |
| 16 | Infraction grave LCR       | Accident                                 | Auteur confondu et identifié      |
| 17 | Infraction grave LCR       | Fuite après accident                     | Auteur confondu et identifié      |
| 18 | Infraction grave LCR       | Fuite après accident                     | Auteur confondu et identifié      |
| 19 | Vol dans un commerce       | Vol qualifié                             | Pas d'info                        |
| 20 | Vol dans un commerce       | Vol par effraction                       | Pas d'info                        |
| 21 | Infraction grave LCR       | Fuite après accident blessé grave        | Auteur confondu et identifié      |
| 22 | Domage à la propriété      | Matériel sportif                         | Auteur confondu et identifié      |
| 23 | Domage à la propriété      | Matériel urbain                          | Auteur confondu et identifié      |
| 24 | Domage à la propriété      | Matériel urbain                          | Auteur confondu et identifié      |
| 25 | Vol                        | Vol sur personne vulnérable              | Pas d'info                        |
| 26 | Domage à la propriété      | Matériel urbain                          | Auteur confondu et identifié      |

## **Annexes :**

- Annexe 1 : actions suite au rapport Vicario
- Annexe 2 : organigramme
- Annexe 3 : planification, échéancier des chantiers
- Annexe 4 : planification des chantiers : carte
- Annexe 5 : cahier des charges de l'urbaniste communal
- Annexe 6 : PM 2021-2026 – crédits d'études
- Annexe 7 : PM 2022 – crédits d'études
- Annexe 8 : biens immobiliers appartenant à la commune
- Annexe 9 : caméras de surveillance

## **A. Rapport Vicario :**

La CoGest a analysé le rapport Vicario ainsi que les mesures prises par la Municipalité. Si la présentation du rapport en juin 2022 par Vicario n'a pas complètement convaincu la CoGest, l'important était d'y puiser les recommandations nécessaires pour améliorer l'efficacité de fonctionnement des différents services.

Lors de la séance du 22 février 2023, la Municipalité nous a informés qu'elle ne tenait pas de feuille de route de la liste des actions prises/à prendre ou écartées dans le cadre du rapport Vicario. Elle a en revanche suivi la recommandation de la CoGest qui a reçu un plan d'action le 14 mars 2023 (cf annexe 1).

La CoGest trouve important que cette liste d'actions soit mise par écrit et tenue à jour, ce dans un but de traçage pour l'administration actuelle et future. La CoGest suggère que des échéances soient ajoutées pour les actions encore en cours.

La Municipalité a rappelé que le dernier audit de la commune avait eu lieu en 2007 ; l'audit fait par Vicario était donc nécessaire et constitue un bon outil de travail. Pour la Municipalité, l'urgence était clairement le remplacement du chef des services techniques. La Municipalité souligne le fait que cet audit a permis de mieux orienter le profil pour ce poste.

La Municipalité a souligné que le rapport Vicario insiste sur la surcharge de travail du personnel communal. Les nouveaux engagements de personnel approuvés par le conseil communal vont soulager les chefs de services. Selon la Municipalité, il s'agissait aussi de s'assurer que les bonnes personnes soient aux bons endroits, ce qui n'était pas toujours le cas.

La Municipalité précise que la cohésion entre les différents services est désormais assurée par la secrétaire municipale.

La Municipalité a confirmé à la CoGest que les chefs de services se rencontrent dorénavant une fois par semaine et qu'ils sont tous présents. La CoGest déplore toutefois qu'aucun PV de ces séances ne soit dressé. Un compte rendu de ces séances est uniquement fait oralement par la secrétaire municipale à Mme La Syndique.

La Municipalité a aussi communiqué aux équipes que la commune ne doit pas fonctionner en silos et différentes mesures seront mises en place à cet effet.

Le but de la Municipalité est que toutes ces mesures nécessaires soient mises en place avant la fin de la législature.

La Municipalité n'a pas retenu l'engagement d'auxiliaires à la voirie pour les raisons déjà évoquées (manque de spécialisation, de connaissances...).

Le rapport Vicario reproche aux Municipaux de ne pas être suffisamment présents ; cette remarque n'ayant pas fait l'unanimité au sein de la Municipalité qui estime que sa présence est suffisante, cette dernière a décidé de ne pas prendre de mesures particulières sur ce sujet précis.

Vicario soulève un possible manque de compétences dans les RH et la CoGest s'en est inquiétée. Une nouvelle cheffe de services RH est en fonction depuis 2021, mais de nombreux problèmes relevés par Vicario semblent être rattachés à ce département. La CoGest s'inquiète notamment que certains documents-cadres soient qualifiés de non conformes par Vicario (cadre de travail, règlements...).

La CoGest se demande aussi de quelle manière la Municipalité compte pouvoir actionner des projets et responsabiliser certains employés en leur attribuant un projet. La Municipalité compte le faire.

La CoGest s'est aussi penchée sur la formation des employés communaux. La Municipalité admet que les processus des objectifs à atteindre doivent être améliorés et cela pas uniquement pour les cadres. La CoGest constate qu'il n'y a pas encore de véritable plan de formation. Les employés sont entendus lors d'entretiens et des formations sont proposées suite à ces échanges.

Enfin la CoGest a demandé à la Municipalité si un « après-Vicario » est envisagé : ré-entendre les employés afin de s'assurer que les mesures prises aient eu l'effet escompté et que la satisfaction globale des employés a été améliorée. Cela n'était pas prévu, mais la Municipalité a entendu et approuve cette suggestion de la CoGest.

La CoGest avait aussi demandé à la Municipalité de lui fournir un organigramme de l'administration communale. La CoGest a reçu ce document lors de la séance du 22 février 2023 (cf annexe 2).

Pour conclure, la CoGest a donc constaté avec satisfaction que les recommandations de Vicario retenues par la Municipalité figurent dans la feuille de route remise à la CoGest. La CoGest s'engage à faire le suivi de l'état de ce plan d'action.

## **B. Projets constructions, urbanisme et crédits d'études :**

1. Prenant en exemple la Place du Marché et le bas de la Rue du Temple, la CoGest, au moment de sa séance sur le sujet début 2023, observe que cette zone risque de rester en travaux pour une longue période, et se demande comment ont été planifiées les étapes des chantiers de Ruello, du haut de la Rue du Temple, de la place du Marché, et du bas de la rue du Temple?

Le PM concernant l'aménagement de la place du marché est arrivé tardivement devant le Conseil en raison du départ du chef de services et des réorganisations de dicastères suite au deux élections complémentaires.

La planification des travaux publics a été tributaire de l'avancée des travaux privés d'Implénia. Les collecteurs sous la rue du Temple ont dû se faire en amont du chantier privé.

Les travaux publics n'ont pas été entrepris plus tôt car l'emprise du chantier de Ruello prenait la moitié de la rue du Temple et de la Place du Marché. Tant que cette emprise (échafaudages inclus) n'avait pas été réduite à la taille adéquate, les travaux pour la Place du Marché n'ont pas pu débuter.

Une ouverture de la Place du Marché est prévue pour l'été 2023.

Une planification détaillée de l'ensemble des chantiers/travaux importants a été fournie par la Municipalité. De multiples informations se trouvent aussi sur le site de la commune (cf. annexe 3 et 4).

La CoGest souhaiterait que la Municipalité communique plus et plus fréquemment sur le déroulement des grands projets de développement urbain, qui sont pourtant tous des investissements importants pour Rolle et qui ont un impact durable sur la ville et ses habitants. Certes, des documents et informations se trouvent sur le site de la commune, mais une information de vive voix lors des Conseils Communaux serait la bienvenue. Mme la Syndique y a répondu favorablement et propose que désormais la Municipalité communique à ce sujet lors des Conseils.

2. La CoGest a souhaité connaître le cahier des charges de l'urbaniste communal, cahier des charges révisé en 2022. La mission générale du poste est d'assurer la coordination et la gestion des dossiers liés à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire de la Ville de Rolle.

Une liste détaillée de ce cahier des charges se trouve dans l'annexe 5.

La CoGest constate aussi que la commune emploie un dessinateur technique à plein temps. En dehors de son activité de dessinateur technique, sa principale fonction est de valider les projets.

3. La CoGest constate que la commune investit de grosses sommes dans des études, mais que le Conseil n'a pas toujours une vision claire sur le retour sur investissement de ces études.

Notamment, lorsqu'un projet est jugé non-faisable par une étude, le Conseil devrait en être informé.

La Municipalité a fourni un récapitulatif à la CoGest (cf annexes 6 et 7).

La CoGest constate que la Municipalité dispose d'un outil de suivi qui pourrait être utilisé pour communiquer sur ces différents projets.

### **C. Notes de frais :**

La CoGest souhaite connaître les montants ainsi que la procédure appliquée.

Le remboursement des notes de frais est réglementé par la directive n° 6 consultable sur internet dans le règlement du personnel : <https://www.rolle.ch/N590/reglement-du-personnel.html>. Les frais ne sont toutefois pas classés par catégorie.

Les employés doivent remplir des formulaires, annexer les justificatifs, les faire valider par leur responsable de service et les envoyer à la Bourse pour paiement. L'autorisation de rembourser est validée par la Syndique.

Les chefs de service reçoivent un montant forfaitaire pour leurs trajets professionnels de CHF 1'500.00/ par année au pro rata temporis.

Concernant les Municipaux, les notes de frais sont validées par la responsable des finances et par la Syndique. Si la demande de remboursement émane de la Syndique, elle est validée par le ou la vice-Syndic (que).

### **D. Biens immobiliers appartenant à la commune :**

A la demande de la CoGest, la Municipalité a fourni une liste exhaustive des biens immobiliers appartenant à la commune mentionnant les revenus, les frais, l'amortissement et le montant des intérêts de la dette liés à chacun des bâtiments (cf annexe 8).

La Municipalité rend la CoGest attentive au fait que lorsque la commune achète un bien, elle ne le finance pas au travers d'un emprunt hypothécaire, mais d'un prêt bancaire. La commune emprunte donc une somme globale, mais la ventilation des intérêts est connue pour chaque objet et se fait selon la valeur en fin d'année. Aucun amortissement, ni intérêt ne sont toutefois calculés sur les valeurs des terrains. La colonne « autres dépenses » concerne les frais d'entretien des bâtiments.

La CoGest relève le fait que les cartes de paiement ne sont pas acceptées dans certains établissements de restauration loués par la commune (notamment à la Terrasse en face de la Tête Noire). La CoGest souhaite que la Municipalité prenne contact avec les exploitants concernés, afin que cette option de paiement soit acceptée.

La CoGest a estimé utile d'avoir une vision synthétique du parc immobilier et se réserve le droit de revenir sur ce sujet. Elle désire que ce tableau soit annuellement mis à jour.

#### **E. Site internet de la commune :**

La CoGest estime que le site de la commune doit être amélioré, particulièrement le moteur de recherches : recherches difficiles, pas de liste des membres des commissions permanentes...

Suite à la remarque de la CoGest, la liste des membres des commissions permanentes se trouve désormais dans la page Conseil communal > Conseillers communaux.

Le site communal a été changé en 2021. D'autres communes utilisent la même architecture.

Chaque service est en charge de ses pages métier, le secrétariat municipal devrait être en charge en tant que « rédacteur en chef » toutefois, mais il a été très chargé jusqu'à présent par d'autres priorités.

La CoGest se réjouit des améliorations déjà apportées et futures, notamment celles concernant l'intranet..

#### **F. Suivi des PM, postulats, motions, interpellations :**

Cf rapport de gestion de la Municipalité.

C'est le Bureau du Conseil qui est chargé de tenir à jour le tableau résumant les motions, postulats et interpellations et la CoGest le remercie.

La CoGest rend attentive la Municipalité sur le fait que dans son rapport de gestion, certains postulats datent de 2019 ; il serait bien d'y répondre.

#### **G. Caméras de surveillance :**

Y a-t-il eu un ou plusieurs cas pour le(s)quel(s) il a fallu visionner le contenu de ces caméras, sur demande du juge ?

Le Procureur cantonal a procédé à 26 réquisitions d'images vidéo en 2022 (cf annexe 9).

La CoGest constate que dans la grande majorité des cas, ce système a été utile pour identifier et confondre les auteurs des faits.

#### **H. Informatique (suite au piratage) :**

La Municipalité assure que l'ensemble des recommandations d'Ofisa (ainsi que la plupart des autres recommandations émanant de la Confédération et d'autres sociétés) ont été mises en place.

Des contrôles de qualité ont été effectués par divers partenaires externes sur les thématiques de l'infrastructure système, réseau et sécurité.

La certification de l'ensemble des partenaires et prestataires informatiques est conforme aux recommandations et aux standards actuels. Cela concerne notamment les prestataires assurant la maintenance et l'évolution de l'infrastructure système, réseau, cyber sécurité et applicatifs métiers.

La Municipalité assure que la labélisation du système informatique communal est en cours de processus d'acquisition.

Une charte informatique a été mise en place.

#### **I. Revue du rapport de gestion de la Municipalité :**

La CoGest a pris connaissance du rapport de gestion 2022 de la Municipalité et n'a pas de remarques à faire sur ce sujet.

#### **J. Revue des vœux de la CoGest 2021 :**

1. Meilleure ergonomie du site internet de la commune :  
Un stagiaire engagé au secrétariat municipal au printemps 2023 a reçu comme mission de faire des propositions d'améliorations concernant le site web et son ergonomie. Ces propositions sont étudiées actuellement. Une formation pour le personnel communal est prévue pour l'automne 2023 afin d'améliorer les contenus et les pages de rolle.ch.

Dès 2022, les documents du Conseil ont été mis sous forme textuelle pour permettre une recherche dans le document.

L'extranet contenant les documents du Conseil est sous la responsabilité du Bureau.

2. La Cogest souhaitait que le choix des scrutateurs des votations et élections soient élargis à la population entière en non uniquement aux membres du Conseil. Ceci afin d'améliorer la transparence et de promouvoir l'intérêt des citoyens aux affaires publiques.

Cette responsabilité revient au Bureau du Conseil, pas à la Municipalité.

Fin août 2022, la Municipalité a pris la décision d'autoriser la transmission des listes des personnes éligibles à la secrétaire du Conseil communal.

La CoGest se réjouit que des rollois non membres du Conseil soient associés aux scrutins.

## **K. Synthèse des vœux de la CoGest 2022 :**

1. Plus de communication sur les grands projets
2. Feuille de route Vicario : ajouter les échéances pour les actions en cours
3. Documents à tenir à jour:
  - a. Tableau des biens immobiliers appartenant à la commune
  - b. Tableau du suivi des crédits d'études

## **L. Conclusions :**

A l'unanimité, la commission de gestion :

- accepte le rapport de gestion de la Municipalité 2022
- donne décharge à la Municipalité de la gestion pour l'année 2022

Et vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Rolle,

- vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité
- lu et entendu le rapport de la commission de gestion,

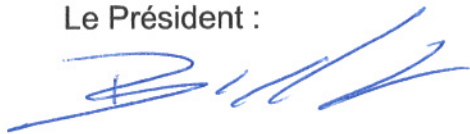
approuve

- la gestion de l'exercice 2022 et en donne décharge aux organes responsables.

Au nom de la commission de gestion,

Rolle, le 6 juin 2023

Le Président :



Claude Bidlingmeyer

Le Rapporteur :



Maud Carrard Gay